

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 4 (1974)
Heft: 7-8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La «Course aux billets»

Sur une idée de Michel Dénériaz;
«AINÉS» et la LOTERIE ROMANDE organisent

grand concours

qui s'étend sur 10 mois et qui comporte 7 jeux.

La COURSE AUX BILLETS permettra aux lauréats de gagner tous les deux mois des lots identiques, soit Fr. 100.-, 50.-, 20.- et 10.-. Le 6^e jeu comportera en plus un Grand Prix doté de prix magnifiques en espèces. Les lauréats de ce Grand Prix seront les concurrents, qui au cours des 6 épreuves précédentes, auront accumulé le plus grand nombre de points.

Grâce à la LOTERIE ROMANDE, ce Grand Prix sera doté de très belles récompenses:

- 1^{er} prix: 1 billet de Fr. 1000.-
- 2^e prix: 1 billet de Fr. 500.-
- 3^e prix: 1 billet de Fr. 100.-
- 4^e prix: 1 billet de Fr. 50.-
- 5^e prix: 1 billet de Fr. 20.-

et du 6^e au 30^e prix, un billet entier de la Loterie romande.

Le coupon-réponse (découpé en suivant le pointillé s.v.p.) doit être envoyé à l'adresse suivante: «Aînés»-Concours, passage Saint-François 10, 1003 Lausanne, avant le 20 juillet 1974 y compris, le cachet postal faisant foi. Les réponses expédiées après cette date seront considérées comme nulles.

Résultats, liste des lauréats et prix, ainsi que le Concours N° 4 paraîtront dans «Aînés» N° 9 de septembre 1974.

Bonne chance à tous!

Concours N° 3

Le bureau du «rédenchef»

Chargé de réaliser la même photo, le photographe a commis 9 erreurs en touchant, ou déplaçant 9 objets. Veuillez marquer d'une croix à la plume ou au crayon rouge les objets qui, sur la photo N° 2, ne se présentent pas exactement comme sur la photo N° 1.

A découper et à envoyer à «Aînés» avant le 20 juillet 1974 ►



Règlement du concours

1. Toute personne née en 1923 ou avant cette date a le droit de participer au concours. Elle ne peut envoyer qu'une seule réponse.
2. Tout participant doit donner ses réponses sur la partie « concours » de cette page après l'avoir découpée selon le pointillé. L'expédition de la solution du troisième jeu doit se faire sous enveloppe fermée affranchie à 30 cts, à « *Aînés-Concours* », passage Saint-François 10, 1003 Lausanne, avant le 20 juillet 1974.
3. Toute réponse recopiée sur une feuille à part sera considérée comme nulle.
4. Des exemplaires d'« Aînés » peuvent être demandés par les non-abonnés, à l'adresse ci-dessus, contre Fr. 2.— en timbre-poste (frais de bureau et d'expédition).
5. Les dates doivent être scrupuleusement observées, le cachet postal faisant foi.
6. Tous les 2 mois, « Aînés » publiera une nouvelle énigme, le résultat du problème précédent et la liste des lauréats et des prix.
7. Les lauréats recevront leurs prix dans les 15 jours suivant la publication des résultats de chaque concours.
8. Le personnel d'« Aînés » et de la Loterie Romande n'a pas accès au concours.

9. La « Course aux billets » ne peut donner lieu à aucune correspondance.
10. Le jury d'honneur est composé de MM. M. Dénériaz, président, Y. Debraine, administrateur du journal « Aînés », assesseur, et R. Andréotti, chef de publicité, Loterie romande, assesseur.

Le concours N° 2 (« Aînés » N° 5/74) a remporté un succès considérable.

Le problème intitulé « Lettre d'un chanceux à son cousin » contenait 10 erreurs de taille. Ci-dessous vous trouverez la solution exacte.

Question subsidiaire: les 3 derniers chiffres du numéro gagnant le gros lot de la 333^e tranche de la Loterie romande tirée le 1^{er} juin sont: 300.

Liste des lauréats du Concours N° 2

1^{er} prix (Fr. 100.—)

à Mme Elisabeth Bonjour, Asile Mon Repos, La Neuveville

2^e prix (Fr. 50.—)

à M. Willy Matile, En Crusille, Valeyres-s/Montagny

3^e prix (Fr. 20.—)

à Mme Ginette Monbaron, place du Tunnel, Lausanne

4^e prix (Fr. 10.—)

à Mme Germaine Caussard, rue de Chêne, Chêne-Bougeries

En outre, recevront 1 billet entier de la Loterie romande:

Mme Berthe Tille, av. de Rolliez, Vevey, et M. Alfred Blanchard, av. Tissot, Lausanne.

Question subsidiaire

Quels seront les 3 derniers chiffres du numéro gagnant le gros lot de la 335^e tranche, Série A de la Loterie romande, tirage du 3 août 1974?

Cette question servira à départager les éventuels ex aequo.

Réponse:

les 3 derniers chiffres seront:

| | | |
|--|--|--|
| | | |
|--|--|--|

Nom et prénom de l'expéditeur

Année de naissance

Rue

N° postal et localité

Signature

Solution du Concours N° 2:

Lettre d'un chanceux à son cousin

Mon cher cousin,

Comme le temps passe! Depuis le 78^e anniversaire de tante Agathe, je n'ai pas eu de tes nouvelles. En voici des miennes, et de bonnes. Figure-toi que... je suis riche! Mon parrain Charles-Auguste, dont je t'ai souvent parlé, est mort il y a deux mois dans sa *datcha* au Canada. Il m'a légué une somme rondelette en dollars. Je ne m'y attendais vraiment pas. C'est te dire ma surprise et ma joie. Je vais enfin pouvoir réaliser quelques-uns de mes rêves. D'abord: une jolie voiture de sport. Je pense à une Alfa Romeo fabriquée à Luxembourg. Et une TV couleur marque Schwarz-Weiss. Il me restera de quoi acheter un paquet d'actions des Câbleries de Sonviïer et une édition de luxe de mon livre préféré, les « Provinciales » de Jean de la Fontaine. Et puis, ô joie, j'irai passer deux semaines en Thaïlande; le portefeuille bien garni de florints. A Pattaya, la capitale, je descendrai dans un bon hôtel climatisé que l'on m'a recommandé. Bref, je suis bien content. Je n'oublie pas les amis pour autant. Je te rapporterai un souvenir de là-bas, une veste d'Esquimau. J'ai envoyé ce matin même un petit mandat à notre ami Alphonse qui gagne péniblement sa vie comme bûcheron à Vaduz, capitale du Vorarlberg. Cela me portera bonheur.

Je t'envoie mes amitiés.

Ernestine.